

Cultures, identités et droits africains

APPEL À CONTRIBUTIONS

« L'Afrique, d'après ses repères endogènes »

Pour une Afrique qui pense d'elle-même et par elle-même, qui se définit elle-même, définit le monde d'après son propre regard, nous avons lancé le Carnet de recherche (blog scientifique) dénommé *Cultures, identités et droits africains (Cidaf)*. Pour son année inaugurale, notre Carnet de recherche lance cet appel à contributions autour de la thématique supra mentionnée.

Il s'agit en effet d'approfondir la question de savoir s'il est possible de parler de repères endogènes de la pensée africaine, et si tel serait le cas, comment se serait-elle structurée à travers le temps. De nombreux travaux ont été consacrés à cette question dans la littérature philosophique et scientifique postindépendances, notamment dans les écrits d'Eboussy-Bulaga¹, d'Alexis Kagame² ou encore de Valentin-Yves Mudimbe³, et bien d'autres. Cette réflexion conduit à s'appuyer sur les propositions de ces auteurs pour apporter des précisions à cette question fondamentale qui, encore aujourd'hui, continue d'interroger les consciences africaines et mondiales sur l'histoire de ce continent.

Toutefois, sans se limiter exclusivement à une approche traditionnelle ou historique de cette question, les études qui seront menées devront aussi s'intéresser aux enseignements des expériences contemporaines des sociétés africaines sur la démonstration d'un savoir propre aux populations africaines dans leur diversité et leur complexité. Plus concrètement, les contributions peuvent s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes ci- après :

¹ *La crise du Muntu : authenticité africaine et philosophie*, Présence Africaine, 1977.

² *La Philosophie bantu-rwandaise de l'Être*, Mémoire de l'Académie royale des sciences coloniales, Bruxelles, 1956.

³ *L'invention de l'Afrique : Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Présence Africaine (traduit en français par Laurent Vannini), 2021.

I. Pensées et organisations collectives des sociétés africaines traditionnelles

En partant de l'étude des peuples, il paraît digne d'intérêt scientifique d'interroger les cadres à partir desquels la répartition des populations africaines s'est instituée, et surtout d'interroger leur pertinence. Précisément, les notions de **Tribu** et d'**Ethnie**, présentées régulièrement comme des phénomènes socio-politiques attestés ne peuvent qu'interroger, sur la définition des peuples sous ses tribus et sur la place de l'organisation politique de ces différents groupements – tribus et ethnies avant l'avènement des États modernes en Afrique. Qu'y aurait-il de commun entre reconnaître l'existence d'empires et royaumes aux vastes étendues géographiques avant le XIX^e siècle et la classification des peuples en ethnies et tribus ? L'expérience de la royauté et de l'empire ne serait-elle pas une remise en cause de l'affirmation de l'ethnie comme formation centrale de la vie politique en Afrique ? **L'ambition de cette analyse est alors de restituer à ces notions leur historicité et leur pertinence dans la description des communautés africaines et le lien de solidarité et d'appartenance qui peuvent s'y manifester.**

Par ailleurs, qu'enseignent, par exemple, les phénomènes des tontines, des paniers d'offrandes sur les causes des solidarités en Afrique ?

II. Pensées sur l'humain : être et personne dans les sociétés africaines

Moins collective et politique, il est possible de rechercher l'existence d'une pensée africaine endogène à partir de la perception de la personne au sein des traditions africaines : sa place, son identité, sa dignité, sa liberté, son rapport aux autres, à son environnement naturel, sa spiritualité, sa solidarité. **Y aurait-il un humanisme immanent dans les traditions africaines ?**

En cette période contemporaine où l'humain n'est réduit qu'à l'individu, séparé de tout et perdu dans un système de plus en plus global, quelle conception de l'Homme les sociétés et les traditions africaines auraient-elles à faire valoir ? Les réflexions se veulent interdisciplinaires. Ainsi, toutes les analyses de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont attendues.

Consignes : les contributions se font sur **2 à 15 pages**, avec une brève présentation de l'auteur en **5 lignes maximum**. Elles sont à envoyer jusqu'au **30 avril 2024** à l'adresse électronique : cidaf.recherche@gmail.com.

Le Comité de Rédaction